



PARIS SPORTIFS : CROISEMENT DES FICHIERS COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, Le 2 octobre 2019

A la suite des résultats du croisement de fichiers relatifs aux paris sportifs, la Fédération Française de Rugby et la Ligue Nationale de Rugby ont analysé les données qui en sont issues en tenant compte du nombre de paris réalisés sur la période concernée, du montant des sommes engagées ainsi que des compétitions sur lesquelles les licenciés ont parié.

La Commission de discipline et des règlements a donc été saisie des cas potentiellement litigieux et statuera lors de sa séance du mercredi 9 octobre prochain.

Il convient cependant de souligner qu'aucune pratique s'apparentant à une tentative de fraude ou de manipulation n'a été identifiée.

CONTACTS PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

Alixia Gaidoz - alixia.gaidoz@ffr.fr - 01 69 63 67 14